

NORMANTRI

CENTRE DE TRI A COLOMBELLES, CALVADOS COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DU 9 JUILLET 2020, CUVERVILLE

Compte-rendu rédigé par Quelia (agence de concertation, mandatée par NORMANTRI)

TABLE DES MATIERES

<u>1. LES PARTICIPANTS</u>	<u>2</u>
➤ ANIMATION	2
➤ PERSONNES EXCUSEES	2
➤ ORGANISMES INVITES	2
<u>2. PRESENTATION DU PROJET DE CENTRE DE TRI</u>	<u>3</u>
<u>3. ENGAGEMENTS DE NORMANTRI</u>	<u>4</u>
➤ DISPOSITIF D'INFORMATION ET DE DIALOGUE	4
➤ MODES DE TRANSPORT	4
➤ TRAFIC ROUTIER	4
➤ INTEGRATION PAYSAGERE	5
➤ RESPECT DU CADRE DE VIE	5
➤ CLAUSES SOCIALES	5
➤ AUTRES THEMATIQUES	6
<u>4. ÉCHANGES</u>	<u>6</u>
➤ SERRES MARAICHERES	6
➤ DISPOSITIF D'INFORMATION ET DE DIALOGUE	6
➤ CARACTERISTIQUES DU PROJET	6
➤ LE TRI	7
➤ TRANSPORT	8
➤ TRAFIC ROUTIER	10
➤ INTEGRATION PAYSAGERE	10
<u>5. CONCLUSION</u>	<u>11</u>
<u>6. ANNEXE</u>	<u>12</u>

1. Les participants

Ont participé à la réunion de travail 30 personnes :

Les collectivités

Christophe PINEAU, Directeur de la collecte des déchets à la Communauté urbaine de Caen la Mer

Marc POTTIER, Maire de Colombelles

Catherine AUBERT, Maire de Cuverville

Guillaume FAULIN, Conseiller municipal de Cuverville

Maryse ZUIANI, Maire-adjointe de Démouville

Nicolas DURAND, Conseiller municipal de Giberville

Associations environnementales et de consommateurs

Michel HORN, Président du GRAPE

Brahim BOUFROU, Vice-président du GRAPE

Nathalie VILLERMET, Salariée du CREPAN

Guy BERNAGOU, Administrateur de l'UFC – Que Choisir

Normandie Aménagement

Pascale HUYGHE-DOYERE, Directrice générale

Mathilde BOTREAU, Directrice du Pôle Aménagement

NORMANTRI

Olivier PAZ, Président

Christine SALMON, Vice-présidente

Cécile JEAN, Directrice du Syvedac

Elcimaï

Josselin LIOUST, Chef de projets

Biomasse Normandie

Alexandre FARCY, Chef de projets

➡ Animation

Constant DELATTE et Noé FOURCAUD, Quelia, agence de concertation mandatée par NORMANTRI ont participé à l'animation de la réunion et rédigé ce compte-rendu.

➡ Personnes excusées

Les personnes suivantes ont souhaité excuser leur absence ayant d'autres engagements au même moment :

Gérard LENEVEU, Maire de Giberville

➡ Organismes invités

Les organismes suivants ont été également invités :

Le département du Calvados

L'Association ECU – Environnement, cadre de vie, urbanisme

La Confédération Syndicale des Familles – Union Départementale du Calvados

2. Présentation du projet de centre de tri

Après un tour de table de présentation des participants, et des remerciements à la maire de Cuverville pour son accueil, Constant DELATTE, Quelia, présente la démarche de NORMANTRI (cf. présentation p. 11) :

- son historique depuis 2017
- les motivations de la démarche (mutualisation de la fonction de tri et des coûts de transport)
- la gouvernance et le territoire concerné (14 EPCI sur 3 départements, 1,2 millions d'habitants)
- la création du centre NORMANTRI : dimensionnement de 55 000 tonnes selon les besoins en tri du territoire (60 à 65 000 tonnes/an d'emballages en 2033)
- le choix du site d'implantation sur la ZAC Lazzaro 3 à Colombelles
- le calendrier avec une mise en service en 2023
- la charte environnementale

M. DELATTE présente succinctement le projet de production de tomates sur la zone d'activité de Lazzaro 4. Il rapporte que le responsable du projet, M. CADIOU se tient à disposition pour toute information.

Les échanges qui ont eu lieu pendant la réunion ont permis aux participants de connaître les choix arrêtés par l'équipe de NORMANTRI et de faire émerger des engagements devant le groupe de travail concertation.

Vous trouverez ci-après un récapitulatif synthétique des engagements pris par NORMANTRI (pages 4 et 5), de l'ensemble des diapositives projetées (pages 11 à 62) ainsi que des échanges qui sont intervenus pendant la réunion (pages 6 à 10).

3. Engagements de NORMANTRI

⇒ Dispositif d'information et de dialogue

- ⇒ création et diffusion d'un site internet d'information sur NORMANTRI
- ⇒ organisation d'une visite d'un centre de tri équivalent (Rennes)
- ⇒ mise en place d'un « comité de suivi de site » volontaire (car non obligatoire par la réglementation)
- ⇒ l'inclusion de représentants de riverains (collectif)
- ⇒ l'information et l'inclusion, sur demande, des entreprises riveraines

Les élus sont invités à transmettre à Quélia les contacts de riverains qui seraient intéressés pour participer, en tant que collectif, au groupe de travail. Le site internet sera également un outil qui permettra aux habitants de contacter directement NORMANTRI et de faire part de leur intérêt pour le projet. Les habitants intéressés pourront être associés au groupe de travail.

⇒ Modes de transport

Engagements et décisions de NORMANTRI

- ⇒ après une étude menée par Biomasse Normandie, NORMANTRI précise ne pas pouvoir poursuivre l'étude de transports alternatifs à la route (transport ferroviaire, fluvial et maritime) faute d'opportunités réalisables techniquement et économiquement
- ⇒ le choix du transport routier est confirmé
- ⇒ une réflexion à venir portera sur l'utilisation de carburants alternatifs pour le transport routier

Les associations environnementales indiquent ne pas être satisfaites de cette décision choix et souhaiteraient que des études plus approfondies sur les transports alternatifs soient réalisées.

Plusieurs élus estiment que le fait de recourir au transport ferroviaire nécessite des investissements et aménagements de voies qui ne relèvent ni de la compétence, ni de la capacité d'action de NORMANTRI (les volumes qui seront traités annuellement par NORMANTRI ne permettent pas à eux seuls de développer de nouveaux moyens de transport).

Les participants s'accordent néanmoins sur la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre liées au transport des emballages. Étant donné que le marché du transport de NORMANTRI sera indépendant du MPGP et qu'il sera relancé tous les 3 à 5 ans, il est entendu que si le développement du réseau et du fret ferroviaire est impulsé au niveau national ou régional, NORMANTRI pourra se donner la possibilité d'exiger un transport des emballages par fret ferroviaire ou autre transport alternatif pertinent économiquement et écologiquement à chaque renouvellement du marché transport. Il est également annoncé que l'infrastructure du centre NORMANTRI sera conçue de manière à pouvoir accueillir des caissons tels que ceux utilisés par le fret ferroviaire.

Nouvel engagement de NORMANTRI

- ⇒ opportunité des transports alternatifs à chaque renouvellement du marché transport

⇒ Trafic routier

Engagements et décisions de NORMANTRI

- ⇒ interdire l'accès au centre de tri par la partie de la D226 traversant les bourgs de Cuverville et Sannerville pour les flux entrants et sortants
- ⇒ exiger un suivi GPS pour contrôler le prestataire

Mme AUBERT, Maire de Cuverville, indique être satisfaite de l'engagement pris par NORMANTRI pour éviter la traversée de Cuverville (et Sannerville) ce qui permettra de rassurer les habitants à ce sujet.

⇒ Intégration paysagère

Engagements et décisions de NORMANTRI

- ⇒ l'intégralité de l'activité sera réalisée dans un bâtiment fermé
- ⇒ une proposition de travailler en concertation avec le groupe de travail sur l'intégration paysagère du centre de tri

NORMANTRI affirme sa volonté d'intégrer le centre de tri dans le paysage local. Normandie Aménagement, qui a en charge l'aménagement de Lazzaro 3 et 4, ainsi que des Jardins de Clopée, rejoint pleinement cette attention particulière accordée aux enjeux paysagers.

M. DELATTE invite les participants à exprimer leurs attentes vis-à-vis de l'intégration paysagère. Il est rappelé que le cahier des charges du MPGP (Marché Public Global de Performance) pourra intégrer des prescriptions architecturales. Plusieurs attentes ou enjeux sont mis en avant par les participants :

- la visibilité depuis les habitations, notamment de Colombelles et des Jardins de Clopée, et depuis la D226
- la hauteur du bâtiment et l'occupation de la ligne d'horizon

- la prise en compte de l'existant et des futurs aménagements (serres, autres entreprises de Lazzaro 3, etc.), à faire apparaître dans les photomontages
- innover pour que « *tous en soit fiers, y compris les personnes qui y travailleront* » :
 - s'inspirer du centre de tri visité à Paris intra-muros (bien que les budgets ne soient pas du même ordre de grandeur)
 - faire « *qu'on ne voit pas que c'est un centre de tri* »

⇒ Respect du cadre de vie

Engagements et décisions de NORMANTRI

- ⇒ l'intégralité de l'activité sera réalisée dans un bâtiment fermé
- ⇒ les camions seront fermés ou bâchés
- ⇒ mise en place volontaire d'un comité de suivi de site

Il est également décidé d'organiser la visite d'un centre de tri à proximité d'habitations.

⇒ Clauses sociales

Engagements et décisions de NORMANTRI

- ⇒ intégrer des exigences, dans le respect de la réglementation, au cahier des charges du MPGP
- ⇒ travail engagé avec la CALMEC

M. POTTIER, Maire de Colombelles, rappelle l'importance de créer de l'emploi dans ce bassin de vie qui dépasse les limites communales. Il souhaiterait faire profiter des emplois créés (environ 70 pour le centre de tri) aux habitants du bassin de vie en s'appuyant sur l'information et la formation (via les missions locales, pôle emploi, etc.).

Josselin LIOUST, Elcimaï, précise qu'il sera difficile d'intégrer des critères géographiques au cahier des charges du MPGP concernant l'embauche qui sera réalisée.

➤ Autres thématiques

Deux thématiques n'ont pas pu être abordées lors de cette réunion de travail :

- l'étude d'impact environnemental et bilan carbone
- la sécurité incendie

Après près de 3 heures de réunion, les participants ont indiqué que ces thématiques importantes devaient faire l'objet d'une présentation détaillée suivie d'un temps d'échange qui pourra intervenir à une prochaine rencontre du groupe de travail.

4. Échanges

Vous trouverez ci-dessous une retranscription plus détaillée des échanges synthétisés sous forme de questions/réponses.

➤ Serres maraichères

Question : Existe-il un lien entre les futures serres maraichères et NORMANTRI ?

Réponse : Non, il n'y a aucun lien, les serres seront simplement limitrophes du centre NORMANTRI.

➤ Dispositif d'information et de dialogue

Question : Les entreprises riveraines seront-elles informées et associées au collectif de riverains ?

Réponse : Oui, les entreprises riveraines seront informées de la démarche NORMANTRI, et pourront être, à leur demande, associées au collectif de riverains.

Question : Le centre NORMANTRI doit-il réglementairement être suivi par un Comité de Suivi de Site (CSS) ?

Réponse : Non, le centre NORMANTRI est soumis à enregistrement ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement), à ce titre, il ne fait pas l'objet du CSS. Néanmoins, il y a une demande des membres du groupe de travail et une volonté des élus de constituer un comité de suivi du centre NORMANTRI, dont les modalités seront à déterminer.

Question : Pourquoi aller visiter le centre de tri de Rennes et non pas celui de Rouen ?

Réponse : Le centre de tri de Rouen ne correspond pas à ce qui sera fait pour NORMANTRI. Le centre de tri de Rennes est plus comparable au futur centre NORMANTRI (environnement similaire, bâtiment fermé et récent, gérant environ 60 000 tonnes/an d'emballage).

➤ Caractéristiques du projet

Question : Qu'est-ce que sera le centre NORMANTRI ?

Réponse : Le centre NORMANTRI est une infrastructure de tri pouvant trier le contenu des sacs jaunes des 14 EPCI. Le centre NORMANTRI fonctionnera en flux tendu avec 3 à 4 jours de stockages possibles à l'entrée et à la sortie. Chaque matière pourra être triée jusqu'au bout,

NORMANTRI – Compte-rendu de la réunion du groupe de travail concertation grâce au tri à la résine¹, pour garder une totale indépendance vis-à-vis des repreneurs. Les matériaux triés seront commercialisés et vendus au meilleur prix par NORMANTRI pour amortir ou diminuer le coût du traitement des emballages pour les usagers.

Question : *Combien rapporte la vente des produits triés ?*

Réponse : Il y a environ 2 ans, le SYVEDAC a eu une recette de 2 M d'€ pour la vente du papier recyclé (à 140 € la tonne). Actuellement, le papier recyclé ne se vend plus qu'à 40 € la tonne. On peut estimer que les recettes liées à la vente des produits triés permettront simplement d'équilibrer le budget autonome du traitement des emballages et papier. Si les recettes sont suffisantes, cela se répercute sur la fiscalité (baisse des impôts locaux).

Question : *Comment sera choisi le processus de tri ?*

Réponse : NORMANTRI est accompagné par un AMO (Assistant à Maitrise d'Ouvrage) qui conseille le maître d'ouvrage dans les choix des technologies de tri, sachant que certaines machines sont présentes dans tous les centres de tri (par exemple : des séparateurs de métaux, un trommel). Un groupe de travail sur le processus de tri accompagne les réflexions à ce sujet.

Le MPGP permettra ensuite de sélectionner un groupement d'entreprises pour la construction, l'exploitation et la maintenance du centre de tri, avec des engagements de résultats sur la performance du centre. Si les objectifs ne sont pas atteints, le groupement se verra imposer des pénalités financières. Le processus de tri est donc défini en termes d'objectifs (par exemple : tonnage trié à l'heure, en prenant en compte les opérations de maintenances et autres arrêts), les choix technologiques seront à la discrétion des candidats au MPGP.

¹ Suite à la réunion, Elcimai précise qu'il a été choisi d'inscrire le tri à la résine comme « Prestation Supplémentaire Éventuelle » dans le programme fonctionnel du MPGP

Question : *Qui sont les membres du groupement de l'AMO ?*

Réponse : Le groupement est composé de 5 sociétés qui accompagnent NORMANTRI dans la définition du projet :

- Elcimai (bâtiment et processus de tri)
- Pierre Pintat Avocats (procédures juridiques et réglementaires)
- Calia Conseil (montage financier)
- Biomasse Normandie (transport)
- Quelia (concertation)

➤ Le tri

Question : *Les 14 ECPI engagés ont-ils le même système de traitement des emballages et/ou devront-ils faire évoluer leurs pratiques ?*

Réponse : Les 14 ECPI ont quasiment tous le même système de traitement des emballages, et seront d'ici fin 2022 tous obligés d'adopter l'extension des consignes de tri à tous les déchets plastiques.

Question : *Les sacs jaunes arriveront-ils directement au centre NORMANTRI ?*

Réponse : Oui, c'est déjà le cas aujourd'hui dans les centres qui trient nos emballages. Il n'y a pas de pré-tri en amont du centre de tri. Des quais de transfert répartis sur le territoire permettent simplement de transférer le contenu de 4 bennes de collecte vers 1 semi-remorque pour éviter les « ruptures de charge ».

Question : *Où sont triés les emballages depuis l'incendie de GDE ?*

Réponse : Pour le territoire du SYVEDAC, il y a actuellement 4 exutoires pour le tri des emballages :

- au Mans
- à Rennes (Paprec)
- en Mayenne (Séché)
- à Saint-Brieuc

Le tri s'effectue donc aujourd'hui à relativement grande distance, vers l'ouest, par ailleurs les filières de recyclage des matériaux triés se situent, elles, à l'est de la Normandie.

Question : *Quelle est la part des refus de tri ? L'objectif global n'est-il pas de tendre vers le « zéro déchet » ?*

Réponse : En moyenne 15 % des emballages reçus sont refusés, ce taux dépend uniquement de ce que les usagers mettent dans la poubelle jaune, il varie selon chaque EPCI. La répercussion du coût lié au traitement des refus de tri sera donc imputée différemment à chaque EPCI. C'est à chaque EPCI que revient la responsabilisation de sa population sur le tri des emballages. La TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) va augmenter de 3 € à 15 € par tonne dans les 3 prochaines années, ce qui a un coût pour la collectivité. Donc le 1^{er} objectif est en effet de réduire la part des déchets qui va à l'incinération. Par ailleurs, dans le contexte de la crise sanitaire, le marché chinois a fermé ses frontières pour les filières de traitement. L'autre enjeu est donc d'être en mesure de trier et recycler nos emballages en France ou en Europe.

Question : *Quels sont les exécutaires des refus de tri ?*

Réponse : Ce sont des exécutaires ciblés sur le territoire qui ont pour vocation de valoriser énergétiquement les refus de tri.

➔ Transport

Question : *Quel serait l'impact du trafic routier localement avec un transport mixte et ferroviaire ?*

Réponse : Le transport ferroviaire pourrait desservir une gare de fret et non directement le centre NORMANTRI. Les caissons utilisés par le fret ferroviaire peuvent contenir 3 tonnes d'emballages. Ces caissons doivent ensuite être acheminés par des petits camions jusqu'au centre de tri. Or les semi-remorques, plus gros, utilisés dans un système de transport non-mixte (uniquement routier) contiennent jusqu'à 12 tonnes d'emballages, divisant donc par 4 l'impact local sur l'augmentation du trafic routier.

Question : *Pour quelles raisons le coût du fret ferroviaire est plus important ?*

Réponse : Le coût du fret ferroviaire est estimé à 3 à 4 fois plus important que le transport routier pour plusieurs raisons :

- les investissements seraient importants
 - o construction et aménagement de quais de transfert
 - o achat de caissons spécifiques (en prévoir 3 fois plus que nécessaire pour gérer la logistique et le stockage)
- manque de concurrence sur le fret ferroviaire qui n'incite pas à diminuer les coûts et à proposer des offres plus intéressantes économiquement

Le constat du manque de concurrence est également vrai pour le transport des emballages triés vers les filières de recyclage. En exigeant le fret ferroviaire, le choix des repreneurs se limiterait géographiquement aux filières compatibles avec le fret ferroviaire, il serait donc plus complexe de vendre au plus offrant.

Question : *L'efficiance du centre NORMANTRI pourrait-elle avoir un impact significatif sur le coût du tri pour envisager de réaffecter les bénéfices perçus à la mise en place d'un transport par fret ferroviaire ?*

Réponse : Il y a 2 ans, le coût du tri au Syvedac était encore très bas (145 € la tonne, sans les refus de tri), et les appels d'offres passés récemment sont de l'ordre de plus de 200 € la tonne. Les coûts du tri sont en augmentation et les revenus de la vente des produits triés diminuent. Le centre NORMANTRI permettra simplement d'équilibrer le budget, avec un centre plus performant et des matériaux collectés mieux valorisés. Il est donc peu opportun de miser sur d'éventuels bénéfices à réaffecter à cet objectif.

Question : *Peut-on prendre un engagement à plus long terme pour développer le fret ferroviaire ?*

Réponse : Le transport des emballages est un marché séparé, non inclus dans le MGP, et qui est renouvelé tous les 3 à 5 ans. Il est donc envisageable de passer au transport des emballages par fret ferroviaire plus tard si le réseau et le secteur du fret ferroviaire sont mieux développés à l'avenir, ce qui relève de politiques nationales et régionales.

Question : *Un bilan carbone des différents modes de transport a-t-il été réalisé ?*

Réponse : Non, pas pour le moment, mais il est prévu. Néanmoins, si l'on fait le choix du transport routier avec des carburants alternatifs (bio GNV, hydrogène, etc.), l'intérêt écologique des autres modes de transport (ferroviaire, maritime, fluvial) pourrait être plus nuancé.

Question : *Quel est le coût moyen du transport des emballages à la tonne ?*

Réponse : Actuellement, du fait de la configuration et de l'éloignement des centres de tri, ce coût est de 55 €/tonne. Avec NORMANTRI et

l'option du transport routier (diesel), ce coût serait de 22 €/tonne. Par voie maritime, le simple chargement des emballages sur le bateau coûterait 20 €/tonne. Or ces coûts s'ajoutent à ceux du tri et doivent être répercutés directement auprès des usagers (taxe).

Question : *La solution du transport fluvial par la Seine a-t-elle été étudiée ?*

Réponse : Non, car il faudrait changer de type d'embarcation entre le transport maritime (port de Caen) et le transport fluvial (Seine), ce n'est pas viable économiquement.

Par ailleurs, le SMEDAR (Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets de l'Arrondissement de Rouen) a expérimenté le transport fluvial, une péniche pouvant contenir l'équivalent de 12 semi-remorques. Mais l'expérimentation a été stoppée à cause des envois d'emballages. Par ailleurs les moteurs de péniche sont plus impactant écologiquement que ceux des camions semi-remorques, ce qui pourrait toutefois être amélioré.

Question : *De nouvelles industries ne vont-elles pas s'installer le long de la Seine, dont certaines qui pourraient traiter les emballages triés ?*

Réponse : Oui, mais ce n'est pas encore le cas. C'est un élément qu'on pourra surveiller par la suite.

Le CREPAN estime que le bilan carbone global du ferroviaire reste bien plus positif que celui du transport routier, et attire l'attention des élus sur la production de BioGNV par la méthanisation de déchets ou matières organiques dont l'approvisionnement ne doit pas concurrencer la production de cultures alimentaires, ni être un obstacle à l'objectif de réduction globale des déchets.

➔ Trafic routier

Question : *Quel sera l'impact quotidien généré par le centre NORMANTRI sur le trafic routier ?*

Réponse : Il y aura environ 30 camions entrants et 10 camions sortants. Parmi les 30 camions entrants, 40% proviendront du territoire de Caen la Mer et seront donc des bennes à ordures, le reste seront des camions semi-remorques issus des quais de transferts des autres EPCI.

Question : *Pourquoi le nombre de camions sortants pour les refus de tri est si élevé par rapport à ceux pour les produits triés ?*

Réponse : Les produits triés sont compactés (3 camions entrants pour 1 camion sortant), tandis que les refus de tri ne doivent pas être compressés pour être traités ailleurs, ils sont donc plus volumineux.

Question : *Les ronds-points de Lazzaro pourront-ils accueillir le flux de poids lourds supplémentaire ?*

Réponse : Oui, cela est vu avec Normandie Aménagement.

➔ Intégration paysagère

Normandie Aménagement explique être très soucieux de l'intégration paysagère des ZAC Lazzaro 3 et 4, ainsi que des Jardins de Clopée dont ils sont les aménageurs. Par exemple, ils expliquent avoir profité de la topologie du territoire pour assurer à la fois la gestion des eaux pluviales et l'intégration paysagère des serres maraîchères avec une frange paysagère de 2 ha. Vis-à-vis des Jardins de Clopée, de nombreux échanges avec la commune de Giberville ont permis de mettre en place une jonction douce avec la zone Lazzaro 3 : les petits lots, limitrophes des Jardins de Clopée, laissent ensuite place aux lots plus importants pour les bâtiments plus massifs comme le centre NORMANTRI).

Il y a également une injonction à économiser les terrains constructibles et donc à les densifier, avec au moins 30% du sol occupé par des bâtiments. Il faudrait également tendre à faire cohabiter logements et zones d'activité sur les territoires périurbains pour limiter les déplacements.

Les plans de Lazzaro 3 peuvent être communiqués pour faciliter les réflexions sur l'intégration paysagère du centre de tri. La 1^{ère} promesse de vente a été signée début juillet pour la commercialisation de Lazzaro 3. Cette zone accueillera également un magasin de vente des produits des serres maraîchères.

Question : *Est-il possible d'enterrer partiellement le centre NORMANTRI ?*

Réponse : Oui, c'est possible, mais cela a un coût. Il est aussi possible « d'étaler » le processus de tri pour réduire la hauteur des bâtiments. La hauteur maximum envisagée est de 17 mètres.

Normandie Aménagement explique qu'il y a localement une nappe affleurante et qu'il pourrait être dommageable d'enterrer le centre de tri.

Question : *Quelle est la hauteur du bâtiment le plus haut dans le secteur à Lazzaro 2 ?*

Réponse : Environ 25 mètres, sur la zone d'activité NORMANDIAL.

Il est proposé de se rendre sur place (ou l'usine d'incinération) pour mieux se rendre compte des hauteurs de bâtiments. La visite du centre de tri à Rennes sera aussi l'occasion de mieux appréhender cette caractéristique.

Question : *La conception du bâtiment prendra-t-elle en compte l'adaptation au dérèglement climatique ?*

Réponse : Oui, par exemple il sera demandé d'éviter le recours à la climatisation dans les bâtiments. Il y a maintenant des solutions connues des architectes et du secteur du BTP pour prendre cela en compte.

5. Conclusion

M. DELATTE remercie les participants et conclut la réunion. NORMANTRI reviendra prochainement vers les participants pour organiser la visite du centre de tri et la prochaine réunion du groupe de travail, avant la fin de l'été 2020.

6. Annexe

NORMANTRI

CENTRE DE TRI A COLOMBELLES, CALVADOS

PRESENTATION DE LA REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL

DU 9 JUILLET 2020, CUVERVILLE

NORMANTRI

Réunion de lancement

Groupe de travail concertation

Jeudi 9 juillet 2020 - 20h30

Salle des fêtes et de la culture, Cuverville

➤ Collectivités

- Département Calvados
- Caen la Mer
- Communes
(Colombelles,
Cuverville, Giberville,
Démouville)
- SPL NORMANTRI

➤ Acteur économique

- Normandie
Aménagement

➤ Environnement

- GRAPE
- CREPAN
- ECU
- UFC Que Choisir
- Confédération
Syndicale des Familles
– Calvados

➤ Collectif de riverains (à constituer)

Historique

- 2017 à 2019 – Lancement
 - études territoriales (Calvados, Manche et nord de l'Orne)
 - étude commune
- Octobre 2019 – Partenariat entre 14 EPCI pour la création de la SPL NORMANTRI
- Février 2020 – Sélection du groupement
 - Assistance à Maitrise d'Ouvrage pour le MPGP (Marché Public Global de Performance)
 - groupes de travail thématiques (GT concertation)

Motivations

- **partager** le coût d'investissement pour une infrastructure performante
- **mutualiser et rationaliser** le transport des emballages sur le territoire
- **maîtriser** le coût de tri des emballages
- **créer** 60 à 70 emplois locaux
- **réduire** l'impact environnemental du tri

Gouvernance et territoire

- 14 EPCI, près de 1,2 millions d'habitants
- SPL – Société Publique Locale
 - 14 EPCI adhérents
 - mutualiser la construction et l'exploitation d'un centre de tri des emballages du territoire

Les besoins en tri - 1,2 M d'habitants

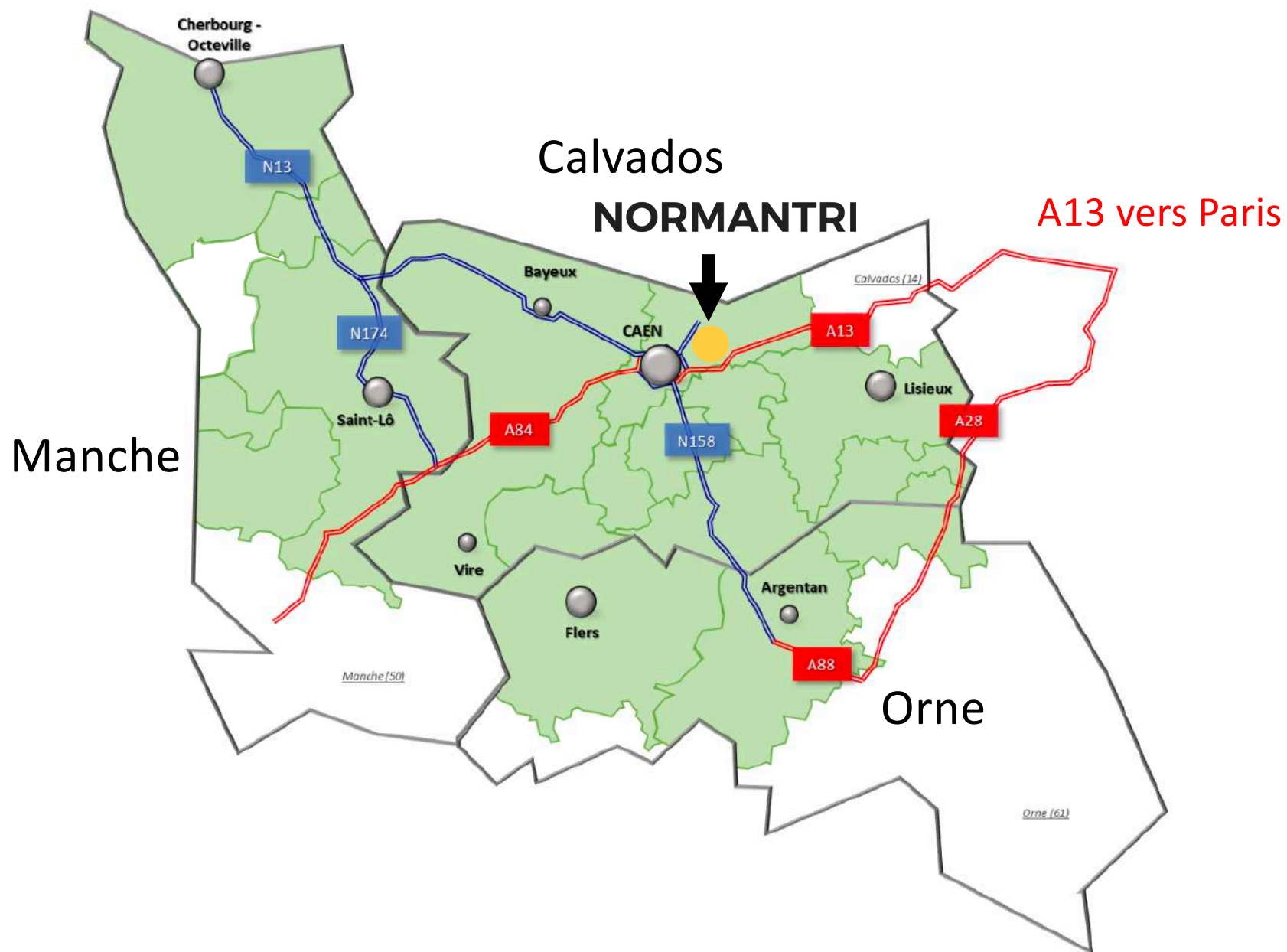
- emballages et papiers : 60 000 à 65 000 tonnes/an en 2033

Création du centre NORMANTRI

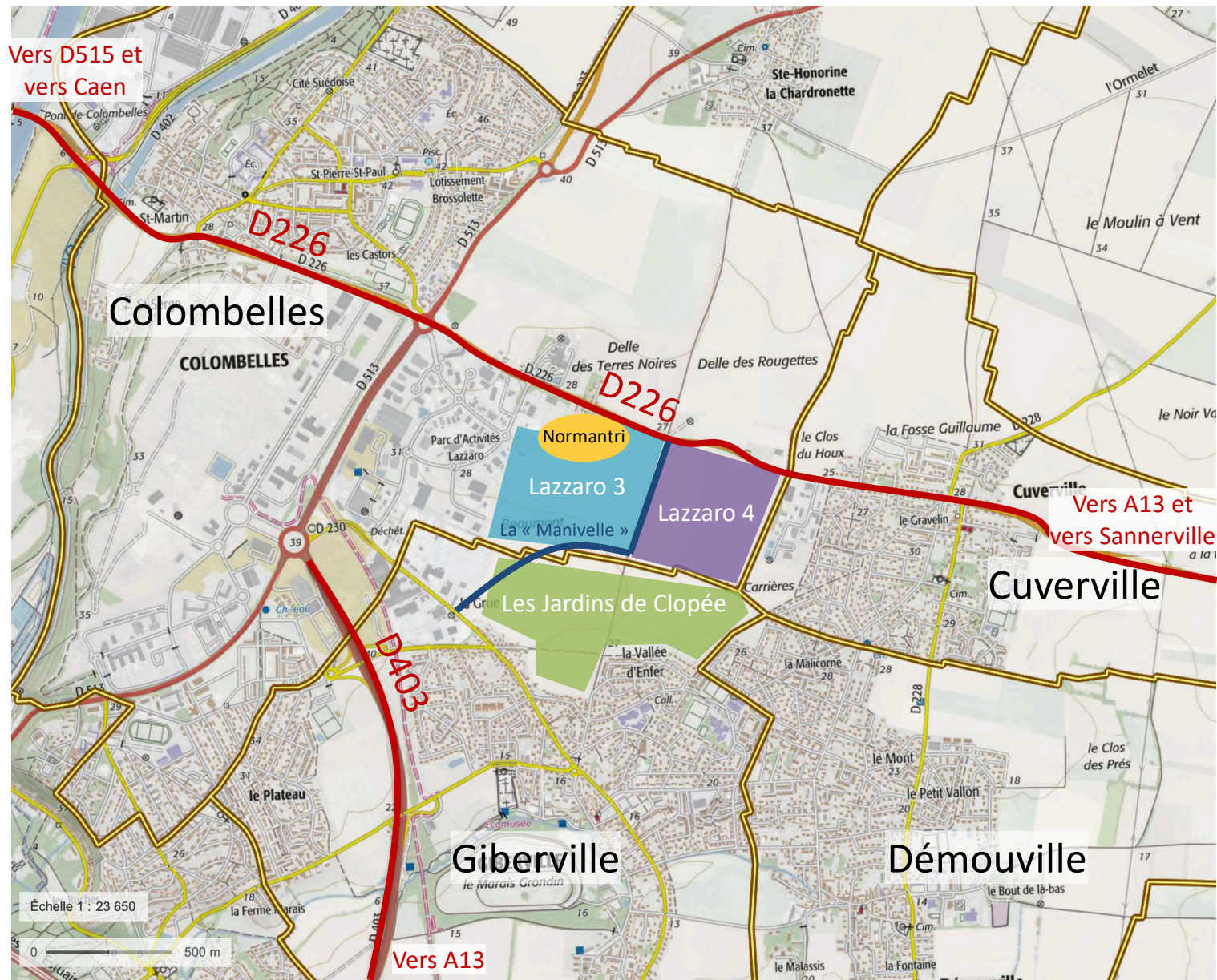
- unique et interdépartemental
- capacité : 55 000 tonnes/an

Où implanter le centre NORMANTRI ?

- selon la **provenance des emballages**
- bien positionné par rapport aux **filières de recyclage**
- bien desservi par les **axes routiers**
- surface constructible de **plusieurs hectares**
- **en zone d'activité**



4,3 hectares en zone d'urbanisation pour activités économiques (ZAC Lazzaro)



Site d'implantation

4,3 hectares en zone d'urbanisation pour activités économiques (ZAC Lazzaro)



Calendrier

- à partir d'octobre 2020 : processus de sélection de l'opérateur (MPGP)
- juillet 2021 : choix du lauréat
- septembre 2021 : démarche administrative
- 2022 : travaux
- 2023 : mise en service

Engagement de NORMANTRI

Charte environnementale

- exigences liées à l'environnement local à intégrer au cahier des charges
(transport, intégration paysagère, cadre de vie, etc.)
- signature de la charte par les élus locaux, la SPL NORMANTRI et le prestataire
- certains engagements pris par le groupe de travail concertation pourront être mis dans la charte environnementale

De nombreux sujets à aborder

Information et dialogue	Enjeux locaux	Enjeux globaux
Site internet	Trafic routier	Transports alternatifs
Visite d'un centre de tri	Etude d'impact environnementale et bilan carbone	
Création d'un collectif de riverains	Sécurité incendie	Réduction des déchets
Création d'un comité de suivi de site	Intégration paysagère	Filières de recyclages locales
	Clauses sociales	Sensibilisation au tri
	Respect du cadre de vie	
	Autres projets (serres maraichères, etc.)	

Production de tomates de pleine terre

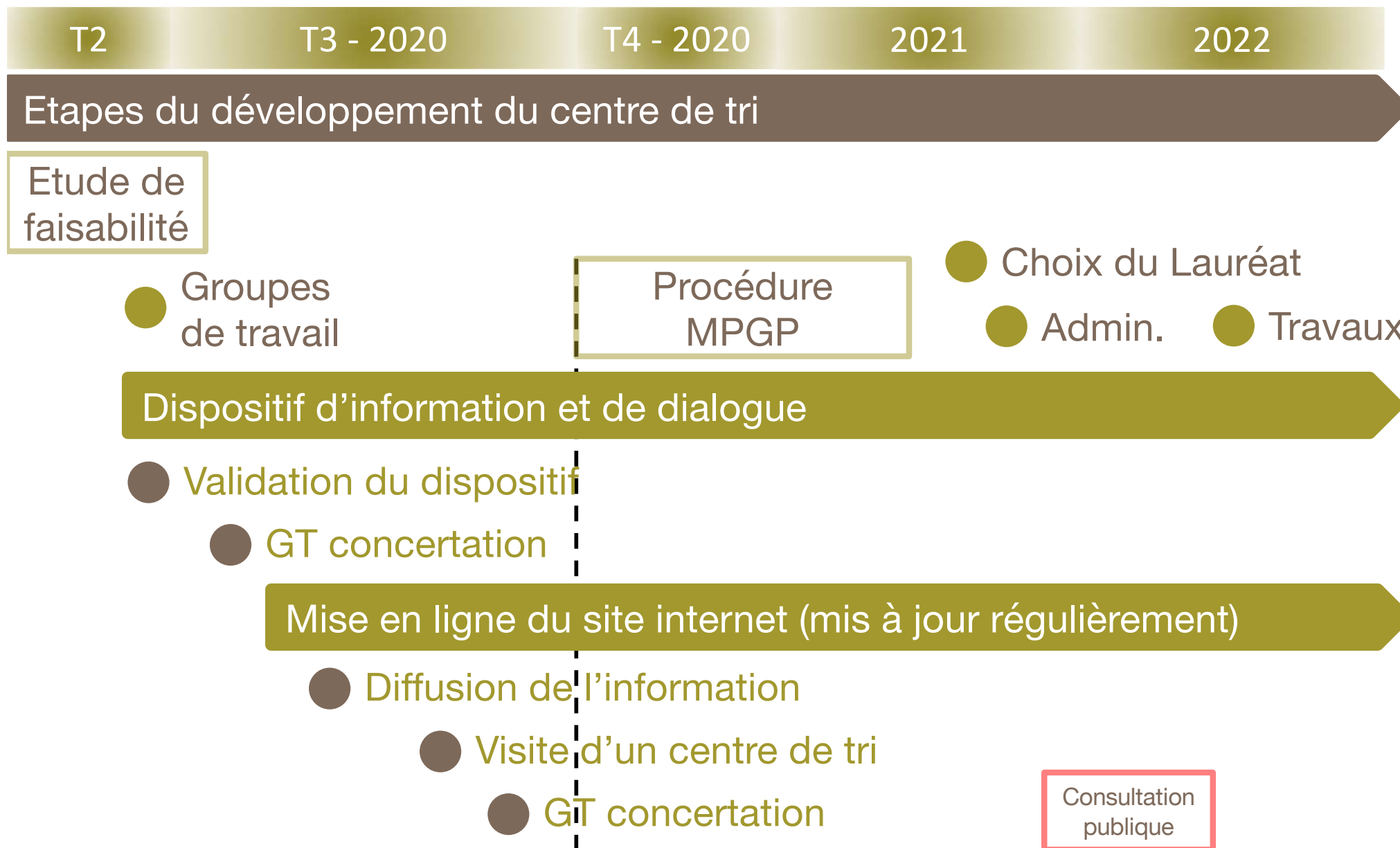
Agriculture biologique

- serres de production :
 - phase 1 : 36 000 m² (3,6 ha)
 - phase 2 : 36 000 m² (3,6 ha)
- récupération de la chaleur fatale produite par l'usine d'incinération de Colombelles
- 7 à 10 emplois par hectare
- commercialisation locale
- 1^{ères} tomates en mars 2021

De nombreux sujets à aborder

Information et dialogue	Enjeux locaux	Enjeux globaux
Site internet	Trafic routier	Transports alternatifs
Visite d'un centre de tri	Etude d'impact environnementale et bilan carbone	
Création d'un collectif de riverains	Sécurité incendie	Réduction des déchets
Création d'un comité de suivi de site	Intégration paysagère	Filières de recyclages locales
	Clauses sociales	Sensibilisation au tri
	Respect du cadre de vie	
	Autres projets (serres maraichères, etc.)	

Dispositif d'information et de dialogue



Engagement de NORMANTRI

Création d'un collectif de riverains

- 1 ou 2 riverains par commune
- pour participer au groupe de travail concertation
- (information plus large via le site internet)

Engagement de NORMANTRI

Site internet à venir

- informer le public
- contacter directement NORMANTRI pour toute question

➤ dans le courant de l'été 2020

➤ diffusé via les relais des collectivités

bulletins, sites internet, réseaux sociaux et panneaux d'affichage

Engagement de NORMANTRI

Visite d'un centre de tri

- à Rennes
- à environ 2h de route en bus depuis Caen
- pour 30 personnes maximum
- date à définir, en matinée ou après-midi

Engagement de NORMANTRI

Comité de suivi de site

Quelles sont vos attentes ?

➤ modalités à définir

De nombreux sujets à aborder

Information et dialogue	Enjeux locaux	Enjeux globaux
Site internet	Trafic routier	Transports alternatifs
Visite d'un centre de tri	Etude d'impact environnementale et bilan carbone	
Création d'un collectif de riverains	Sécurité incendie	Réduction des déchets
Création d'un comité de suivi de site	Intégration paysagère	Filières de recyclages locales
	Clauses sociales	Sensibilisation au tri
	Respect du cadre de vie	
	Autres projets (serres maraichères, etc.)	

Transport ferroviaire – réseau SNCF

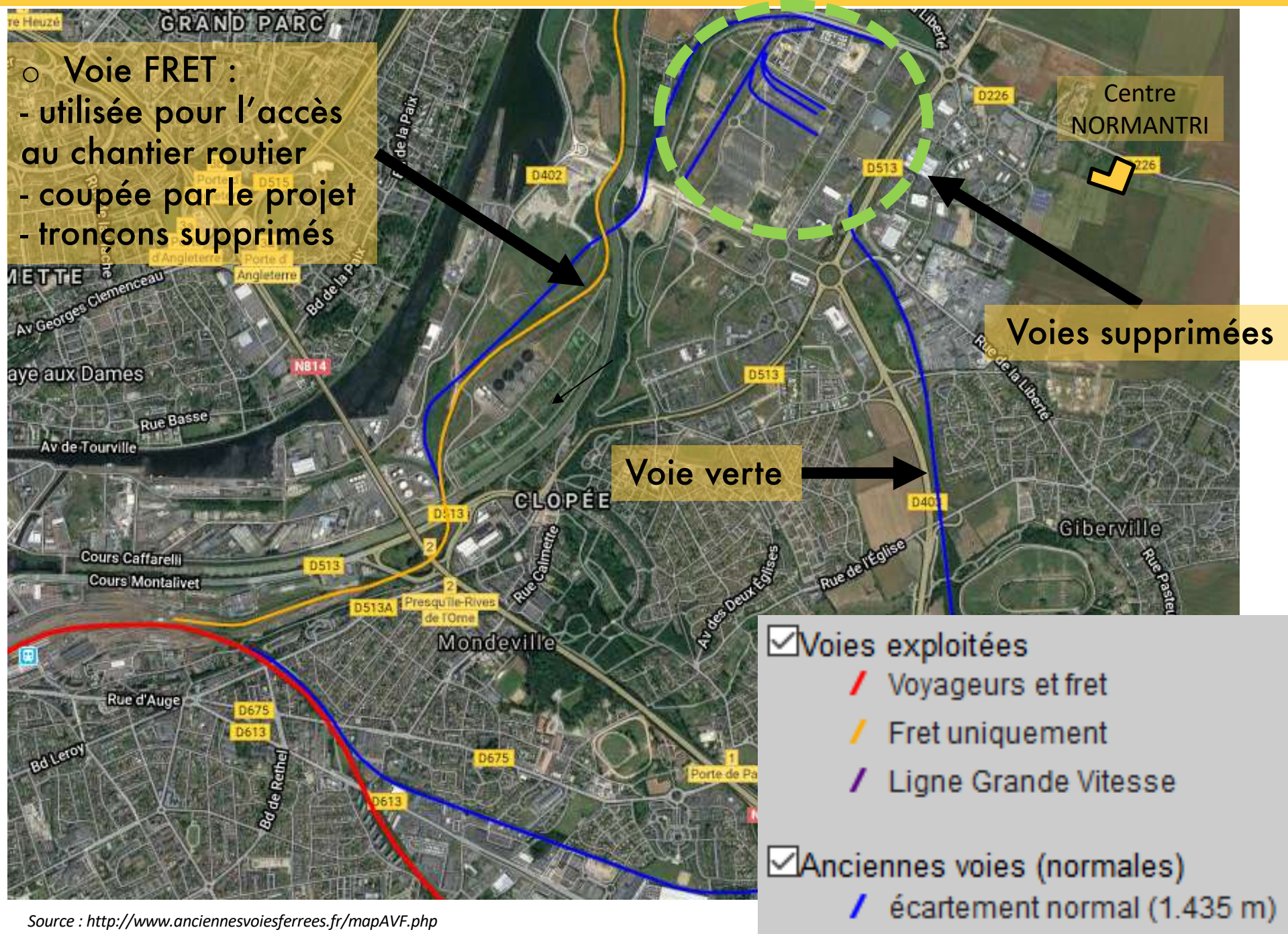
○ peu développé en Basse Normandie (4 axes)



- 4 axes :
 - Lisieux – Caen – Cherbourg
 - Argentan – Caen
 - Argentan – Villedieu
 - Lison – Saint Lô – Folligny
- quais de transfert existants :
 - Argentan
 - Bayeux
- projets de quai sur Lisieux, Cherbourg et Vire éloignés du réseau

Transport ferroviaire – anciennes voies ferrées

- aucune voie ferrée exploitée ou exploitable ne dessert les ZA de Colombelles
- aucun projet de FRET ferroviaire sur l'agglomération



Transport ferroviaire

- infrastructures de chargement insuffisantes
- gestion complexe
- transport mixte route / ferroviaire => augmentation du trafic routier à proximité des installations
- viabilité : investissements importants, transport par voie ferrée plus cher
- rares exutoires desservis, prix de reprise des matériaux impactés

Transport fluvial

- **aucune voie fluviale en Basse Normandie**
- retour d'expérience du SEVEDE (entre le Havre et Saint-Jean-de-Folleville)
 - gestion complexe
 - investissements importants
 - intéressant seulement si les tonnages sont importants

Transport maritime entre Cherbourg et Caen

- faible tonnage concerné : moins de 20 000 t/an
- aucun FRET de marchandise entre les 2 ports
- logistique à mettre en œuvre
- augmentation du trafic routier sur Colombelles
- intérêt écologique à relativiser
- coût de transport élevé, notamment lié à la manutention

Transport maritime pour expédier les matériaux produits

- UPM Chapelle Darblay (bords de Seine)
fermée
- autres installations françaises éloignées dans les terres
- pas d'intérêt d'exporter à l'étranger
- pas de retours d'expériences
- logistique à mettre en œuvre
- impact sur le coût de reprise

Transport – trafic routier

- **possibilité de « Fret de retour »** pour les refus de tri, les biodéchets, les déchets de bois, etc.
- **carburants alternatifs** abordés lors du prochain groupe de travail transport
 - GNV/BioGNV,
 - Batteries électriques,
 - Hydrogène,
 - Oléo 100

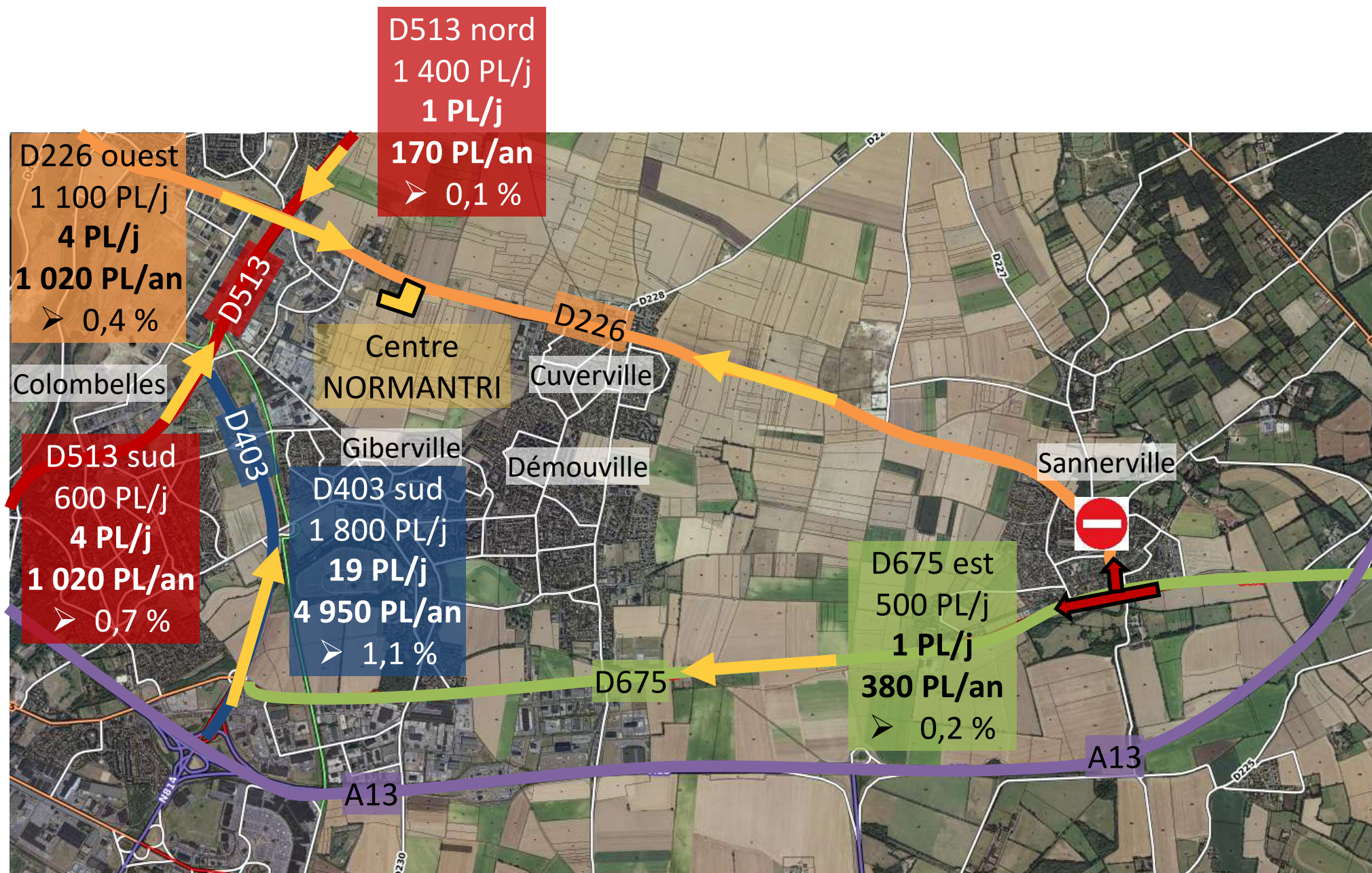
Transport – Impacts positifs du projet

- **réduction de 60%** des distances parcourues avec NORMANTRI
- **économie** de l'ordre de 1 600 000 €/an
- **bilan carbone** : diminution de plus de 1 000 tonnes par an de rejet de CO₂
- **économie de ressources fossiles** : consommation de carburant diminuée de plus de 300 000 L/an

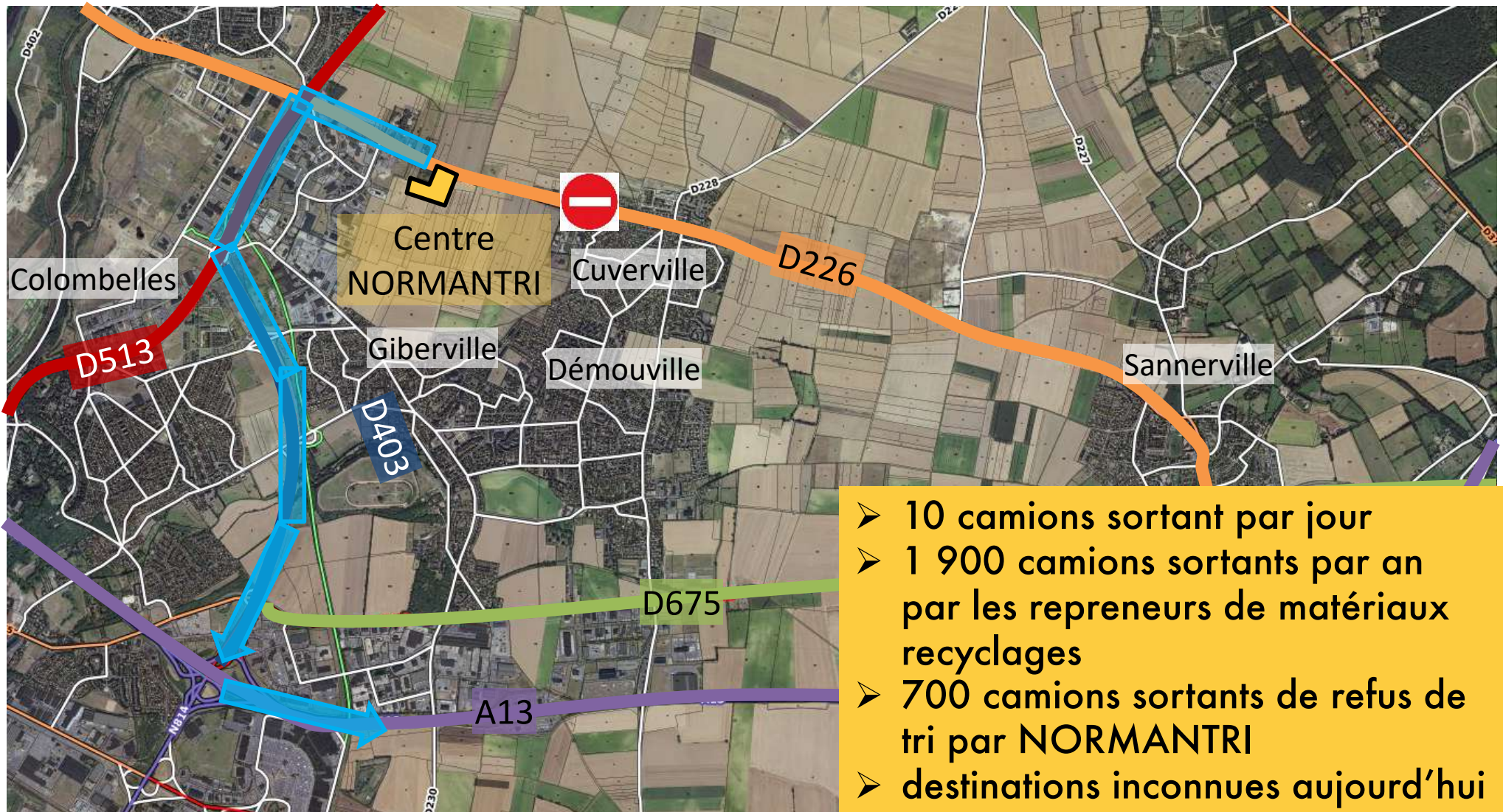
De nombreux sujets à aborder

Information et dialogue	Enjeux locaux	Enjeux globaux
Site internet	Trafic routier	Transports alternatifs
Visite d'un centre de tri	Etude d'impact environnementale et bilan carbone	
Création d'un collectif de riverains	Sécurité incendie	Réduction des déchets
Création d'un comité de suivi de site	Intégration paysagère	Filières de recyclages locales
	Clauses sociales	Sensibilisation au tri
	Respect du cadre de vie	
	Autres projets (serres maraichères, etc.)	

Trafic routier – flux entrants



Trafic routier – flux **sortants**



Trafic routier

➤ préconisations du groupe de travail
transport :

- **interdire l'accès à la D226 entre le centre de tri et Sannerville pour les flux entrants et sortants**
- **exiger un suivi GPS pour contrôler le prestataire**

De nombreux sujets à aborder

Information et dialogue	Enjeux locaux	Enjeux globaux
Site internet	Trafic routier	Transports alternatifs
Visite d'un centre de tri	Etude d'impact environnementale et bilan carbone	
Création d'un collectif de riverains	Sécurité incendie	Réduction des déchets
Création d'un comité de suivi de site	Intégration paysagère	Filières de recyclages locales
	Clauses sociales	Sensibilisation au tri
	Respect du cadre de vie	
	Autres projets (serres maraichères, etc.)	

Intégration paysagère

Quelles sont vos attentes ?

- définir les points de vue avec des sensibilités paysagères ?

Engagement de NORMANTRI

- bâtiment fermé
- travailler sur les **aspects paysagers**
 - espaces verts
 - modelage du terrain
 - valorisation des bassins d'eau
 - autres ?

Discussions thématiques

Vers D515 et vers Caen

Colombelles

COLOMBELLES

D226

D513

D403

Normantri

Lazzaro 3

La « Manivelle »

Lazzaro 4

Cuverville

Vers A13 et vers Sannerville

Giberville

Démouville

Échelle 1 : 23 650

0 500 m

Vers A13





De nombreux sujets à aborder

Information et dialogue	Enjeux locaux	Enjeux globaux
Site internet	Trafic routier	Transports alternatifs
Visite d'un centre de tri	Etude d'impact environnementale et bilan carbone	
Création d'un collectif de riverains	Sécurité incendie	Réduction des déchets
Création d'un comité de suivi de site	Intégration paysagère	Filières de recyclages locales
	Clauses sociales	Sensibilisation au tri
	Respect du cadre de vie	
	Autres projets (serres maraichères, etc.)	

Respect du cadre de vie

Quelles sont vos attentes ?

○ environnement **sonore, olfactif, propreté**

Engagement de NORMANTRI

➤ bâtiment fermé

(y compris les zones de stockage en amont et en aval, de déchargement et de chargement)

➤ camions bâchés

➤ visite d'un centre de tri

➤ comité de suivi de site

De nombreux sujets à aborder

Information et dialogue	Enjeux locaux	Enjeux globaux
Site internet	Trafic routier	Transports alternatifs
Visite d'un centre de tri	Etude d'impact environnementale et bilan carbone	
Création d'un collectif de riverains	Sécurité incendie	Réduction des déchets
Création d'un comité de suivi de site	Intégration paysagère	Filières de recyclages locales
	Clauses sociales	Sensibilisation au tri
	Respect du cadre de vie	
	Autres projets (serres maraichères, etc.)	

Clauses sociales

Quelles sont vos attentes ?

Engagement de NORMANTRI

- possibilité d'intégrer des exigences au cahier des charges du MPGP
- travail avec la CALMEC
pour déterminer un nombre d'heures d'insertion

De nombreux sujets à aborder

Information et dialogue	Enjeux locaux	Enjeux globaux
Site internet	Trafic routier	Transports alternatifs
Visite d'un centre de tri	Etude d'impact environnementale et bilan carbone	
Création d'un collectif de riverains	Sécurité incendie	Réduction des déchets
Création d'un comité de suivi de site	Intégration paysagère	Filières de recyclages locales
	Clauses sociales	Sensibilisation au tri
	Respect du cadre de vie	
	Autres projets (serres maraichères, etc.)	

Etude d'impact environnemental et bilan carbone

Quelles sont vos attentes ?

Avec NORMANTRI

➤ mutualisation et rationalisation des transports :

- **diminution de plus de 1 000 tonnes par an de rejet de CO₂**
- **consommation de carburant diminuée de plus de 300 000 L/an**

De nombreux sujets à aborder

Information et dialogue	Enjeux locaux	Enjeux globaux
Site internet	Trafic routier	Transports alternatifs
Visite d'un centre de tri	Etude d'impact environnementale et bilan carbone	
Création d'un collectif de riverains	Sécurité incendie	Réduction des déchets
Création d'un comité de suivi de site	Intégration paysagère	Filières de recyclages locales
	Clauses sociales	Sensibilisation au tri
	Respect du cadre de vie	
	Autres projets (serres maraichères, etc.)	

Sécurité incendie

○ **risques réels multiples**

échauffement, batterie de lithium percée, problème électrique, etc.

Engagement de NORMANTRI

➤ **groupe de travail** sécurité - incendie
travaille sur les solutions à apporter :

➤ **extinction automatique**

canon à eau ou sprinkleur

➤ **portes coupe-feu**

compartimenter le bâtiment

➤ **échanges avec la DREAL et le SDIS**

De nombreux sujets à aborder

Information et dialogue	Enjeux locaux	Enjeux globaux
Site internet	Trafic routier	Transports alternatifs
Visite d'un centre de tri	Etude d'impact environnementale et bilan carbone	
Création d'un collectif de riverains	Sécurité incendie	Réduction des déchets
Création d'un comité de suivi de site	Intégration paysagère	Filières de recyclages locales
	Clauses sociales	Sensibilisation au tri
	Respect du cadre de vie	
	Autres projets (serres maraichères, etc.)	

D'autres sujets à aborder ?

Comité de suivi de site

Quelles sont vos attentes ?

➤ modalités à définir

Pour contacter Normantri

Contact@Normantri.fr

GTConcertation@Normantri.fr